

Image not found or type unknown



Quels sont les droits du débiteur face aux relances téléphoniques de son créancier ?

Fiche pratique publié le **02/05/2012**, vu **1010 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

La relance téléphonique est une des méthodes pouvant être mises en oeuvre lors d'un recouvrement amiable. Le plus souvent, la relance téléphonique permet au créancier ou à la société de recouvrement qu'il mandate de prendre connaissance des raisons du défaut de paiement et de la situation générale du débiteur, éventuellement de négocier un paiement (délais, mensualités...).

[Lire la suite](#)